

**Tableau durée d'amortissement
Annexe D.2023-12-XX**

Compte	Libellé du compte	Durée d'amortissement	Commentaires et exemples de recettes et de dépenses	Compte d'amortissement
--------	-------------------	-----------------------	---	------------------------

Immobilisation de biens de faible valeur : 600 €

13xx	Subventions reçues	Selon la durée d'amortissement du bien auquel la subvention est liée	<p>Les subventions d'équipement qui financent soit un équipement déterminé, soit un ensemble d'équipements. Elles s'imputent aux comptes 131 ou 132 selon qu'elles sont ou non transférables.</p> <p>13xx1 : État et Établissements nationaux 13xx2 : Région 13xx3 : Département 13xx4 : Commune 13xx5 : Groupement de collectivités à statut particulier 13xx6 : Autres établissements publics locaux 13xx7 : Budget communautaire et Fonds structurels 13xx8 : Autres</p> <p>Les comptes 132xx ne sont pas rattachés à un élément de patrimoine.</p>	139xx
2031	Frais d'études	05	Les frais d'études effectués en vue de la réalisation d'investissements sont imputés au compte 2031. Dans le cas contraire, on utilise le compte 617.	28031
2032	Frais de recherche et de développement	05	On entend par « frais de recherche et de développement », les dépenses qui correspondent à l'effort de recherche et de développement réalisé par les moyens propres de la collectivité pour son propre compte.	28032
2033	Frais d'insertion	05	<p>Les frais de publication et d'insertion des appels d'offres dans la presse engagés de manière obligatoire dans le cadre de la passation de marchés publics (BO, BOAMP,...).</p> <p>Attention : les frais d'insertion relatifs aux marchés de fonctionnement s'imputent au compte 6231 – Annonces et insertions.</p>	28033

Compte	Libellé du compte	Durée d'amortissement	Commentaires et exemples de recettes et de dépenses	
204xxx		204xx1 – 05 204xx2 – 30 204xx3 – 40	Les subventions d'équipement versées constituent des immobilisations incorporelles imputées aux subdivisions du compte 204 « Subventions d'équipements versées » et sont amorties sur une durée de 5, 30 ou 40 ans selon qu'elles financent des biens mobiliers, des bâtiments ou installations ou des projets d'infrastructures d'intérêt national.	2804xx1 2804xx2 2804xx3
2088	Autres immobilisations corporelles	00	Baux commerciaux	Non amortissable
2111	Terrains nus	00	Acquisition de terrains nus et tous travaux étant effectués sur ce terrain (Déplacement de compteurs Gaz/Électricité).	Non amortissable
2113	Terrains aménagés autres que voirie	00	Squares, parc, jardins, espaces verts.	
2115	Terrains bâtis	00	Acquisition de terrains avec une construction en dure et tous travaux étant effectués sur ce terrain (démolition, déplacement de compteurs Gaz/Électricité).	
2116	Cimetières	00	Extension de bâtiment, aménagement paysager, colombarium, équipements funéraires, jardin du souvenir, cimetière paysager, constructions de caveaux	
2117	Bois et forêts	00	Se rapprocher du service des Inventaires	
2118	Autres terrains	00		Non amortissable
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	Les frais de plantation d'arbres et d'arbustes sont inscrits à la subdivision 2121 ; toutefois les travaux de régénération des forêts sont imputés au compte 2117 « Bois et forêts ».	28121
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	00	Les dépenses faites en vue de l'aménagement des terrains (clôtures, mouvement de terre...) Très grosses jardinières en béton	281311
21311	Hôtel de ville	00	Travaux liés à l'Hôtel de ville et les mairies annexes	Non amortissable
21312	Bâtiments scolaires	00	Travaux dans les écoles	
21316	Equipements de cimetières	00	Cimetières	
21318	Autres bâtiments publics	00	Travaux dans bâtiments autre que mairies et scolaires : crèches, complexes sportifs, bâtiments culturels, Cité du Vin...	
2138	Autres constructions	00	Bâtiments modulaires (Type Algéco), pontons fluviaux, kiosques	
21321	Immeubles de rapport	30	Colonie de vacances La Dune	281321

Compte	Libellé du compte	Durée d'amortissement	Commentaires et exemples de recettes et de dépenses	
2152	Installation de voirie		Mobilier urbain (Plots, barrières de mise en sécurité, arceaux à vélos, bancs publics...) fixé au sol	28152 (si amortissable)
215xx	Immobilisations techniques Réseaux		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseaux câblés ➤ Réseaux d'électrification ➤ Autres réseaux 	2815x (si amortissable)
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	01 05 10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 an : Petit outillage à main (clés et douilles, coffrets et boîtes à outils complètes), escabeau ➤ 5 ans : Outillage électroportatif (perceuse, scie sauteuse/circulaire, disqueuse, décapeur thermique...) et accessoires (vissage, perçage, douille...), défonceuse, compresseur, souffleur, aspirateur de chantier (eau et poussière), échelles, servante d'atelier ➤ 10 ans : Outillages et machines outils d'atelier – Matériel d'atelier (scie à ruban, plieuse...), outils à force pneumatique, nacelle élévatrice, échafaudage, transpalette, chariot élévateur. 	28158
2161	Objets et œuvres d'art	00	Collections et œuvres d'art	Non amortissable
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	00	Ouvrages précieux, cartes postales anciennes	
2168	Autres collections et œuvres d'arts	00	Constitution des fonds patrimoniaux pour les bibliothèques et documents anciens pour les archives	
2316	Restauration des collections et œuvres d'art	00	Travaux liés à la restauration des œuvres d'art	
2181	Installations générales agencements et aménagements divers	00	Travaux dans les bâtiments loués	Non amortissable
21841	Mobilier	10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 ans : <ul style="list-style-type: none"> - Tables et bureaux (tables, bureaux, bornes d'accueil, comptoirs...) - Mobilier d'assise (chaises, bancs, poufs, canapés, chauffeuses...) - Mobilier de rangement (armoires, armoires ventilées, bibliothèques, vestiaires, casiers, vitrines, caissons, meubles à plans, rayonnages, classeurs rotatifs...) 	281841
21848			<ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 ans : <ul style="list-style-type: none"> - Tables et bureaux (tables, bureaux, bornes d'accueil, comptoirs...) - Mobilier d'assise (chaises, bancs, poufs, canapés, chauffeuses...) - Mobilier de rangement (armoires, armoires ventilées, bibliothèques, vestiaires, casiers, vitrines, caissons, meubles à plans, rayonnages, classeurs rotatifs...) 	281848

Compte	Libellé du compte	Durée d'amortissement	Commentaires et exemples de recettes et de dépenses	
2186	Cheptel	03	Animaux vivants (chevaux de la Police Municipale...)	28186
2188	Autres immobilisations corporelles	01 05 10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 an : Petit électroménager (micro-ondes, cafetière...) ventilateur sur pied, radiateur portatif ➤ 5 ans : Matériel audio, hifi, vidéo, photographique, radiocommunication, vidéoprotection, gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur...) ➤ 10 ans : Aires de jeux, jeux d'enfants (tricycles, trottinettes), matériels et équipements sportifs, instruments de musique, équipements médicaux, bornes électriques, horodateurs, gros appareils de chauffage et climatisation... 	28188